

VATIONS UNIES



CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/2993  
20 avril 1953  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS  
DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT  
OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire connaître qu'à la date du 18 avril 1953 aucun changement n'était intervenu en ce qui concerne les questions dont est saisi le Conseil de sécurité et le point où en est leur examen, depuis la publication de l'exposé succinct S/2985 relatif à la semaine qui s'est terminée le 11 avril 1953.

